



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement
Technique et de la Formation Professionnelle

Document Référentiel

PRODUCTEUR OVIN - CAPRIN



MEETFP

Avril 2016

- Référentiel de métier-compétences
- Référentiel de certification
- Référentiel de formation

Table des matières

EQUIPE DE PRODUCTION	2
PREMIERE PARTIE – Le métier de Producteur Ovins-Caprins	3
Référentiel de Métier-Compétences	3
SECTION -1 DESCRIPTION GENERALE DU METIER.....	4
1.1 Présentation du métier de Producteur d’Ovins-Caprins.....	4
1.2 Conditions d’entrée sur le marché du travail et cheminement professionnel	4
1.3 Equipements et matériels utilisés	5
1.4 Environnement et conditions de travail.....	6
1.5 Exigences du métier	7
SECTION 2 – DESCRIPTION DU TRAVAIL.....	9
- PROCESSUS DE TRAVAIL	9
- TABLEAU DES TACHES ET DES OPERATIONS	9
- CONDITIONS DE REALISATION ET CRITERES DE PERFORMANCE	10
- CONNAISSANCES, HABILITÉS ET ATTITUDES	14
- SUGGESTIONS CONCERNANT LA FORMATION.....	15
SECONDE PARTIE – Les compétences du métier.....	16
Compétences générales et compétences particulières	16
Liste des compétences générales et particulières du métier.....	16
Référentiel de Certification	17
EPREUVE N° 01 : Choix de l’emplacement de l’élevage	19
EPREUVE N° 02 : Construction et entretien de l’habitat des troupeaux.....	21
EPREUVE N° 03 Gestion de matériels, d’équipements et d’outils d’élevage	23
EPREUVE N° 04 : Application du mode de rationnement alimentaire des animaux.....	25
EPREUVE N° 05 : Gestion de la reproduction	27
EPREUVE N° 06 : Prophylaxies du troupeau.....	29
EPREUVE N° 07 : Observation et suivi du troupeau	31
EPREUVE N° 08 : Les normes et techniques d’abattage.....	33
EPREUVE N° 09 : Technique de transformation et de conservation des produits.....	35
EPREUVE N° 10 : Gestion de l’exploitation.....	37
MODULE P10 : Gestion de l’exploitation.....	37
EPREUVE N° 11 : Notions de biologie.....	39
Modalité de certification	41
Référentiel de Formation	42
1. Présentation du programme de formation	43

2. Synthèse du programme de formation	44
Gestion et commercialisation des produits	44
3. Buts du programme de formation.....	45
4. Compétences visées	45
5. Objectifs généraux.....	45
LES MODULES DE FORMATION	47
MODULE P1 : CHOIX DE L'EMPLACEMENT DE L'ELEVAGE	47
MODULE P2 : CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DE L'HABITAT DES TROUPEAUX	49
MODULE P3: GESTION DE MATERIEL, D'EQUIPEMENT ET D'OUTILS D'ELEVAGE	51
MODULE P4 : APPLICATION DU MODE DE RATIONNEMENT ALIMENTAIRE DES ANIMAUX.....	53
MODULE P5 : GESTION DE LA REPRODUCTION.....	55
MODULE P6 : ASSURER LES PROPHYLAXIES DU TROUPEAU	57
MODULE P7 : OBSERVATION ET SUIVI (SANITAIRE ET PERFORMANCE) DU TROUPEAU	59
MODULE P8 : Déterminer les normes et techniques d'abattage selon les besoins du marché	61
MODULE P9 : Technique de transformation et de conservation des produits	63
MODULE P10 : Gestion et commercialisation des produits.....	65
MODULE P11 : Mettre en œuvre les notions de biologie en situation professionnelle	67
MODULE G1 : COMMUNICATION.....	69
MODULE G2 : HSE.....	73
GLOSSAIRE	76

EQUIPE DE PRODUCTION

EQUIPE D'ANIMATION DE L'AST

- RANAMPY Florida – Conseiller en Ingénierie APC (CIAP)

PROFESSIONNELS CONSULTES

- SOJA ARSAN Joseph FREPERSO (Fédération Régionale des Éleveurs de Petits Ruminants)
- RASOA Georgette Association Faniriantsoa MILENAKA
- RAZAFINDRATSITO ANDRIATSITOHAINA Nandrianina José Pierrot Youth Progress Association

FORMATEURS CONSULTES

- LAHINIRIKO Sébastien Tsabohako Directeur CFP MILENAKA
- VAO ALBERTINE Responsable pédagogique CFP MILENAKA

EQUIPE DE PRODUCTION DES REFERENTIELS

- L'Equipe des CIAPC du MEETFP
- en collaboration avec Zakaria ROBISON

AUTRES RESSOURCES

Référentiel de Métier-Compétences

PREMIERE PARTIE – Le métier de Producteur Ovins-Caprins

SECTION -1 DESCRIPTION GENERALE DU METIER

1.1 Présentation du métier de Producteur d'Ovins-Caprins

L'élevage d'ovins et de caprins a été pratiqué depuis des années au niveau familial. La plupart des habitants exerçant le métier se limitent à cette exploitation familiale et pratiquent encore le traditionalisme. Ainsi le savoir-faire se transmet de générations en générations et l'élevage d'ovins et de caprins est un secteur majoritairement par les femmes surtout dans la région sud-ouest.

Son activité principale est :

- La conduite d'élevage
- La transformation du produit
- La commercialisation

En plus, Il doit s'assurer également du développement de l'entreprise afin de s'évoluer dans le métier.

1.2 Conditions d'entrée sur le marché du travail et cheminement professionnel

Condition d'entrée

L'exploitation familiale domine l'élevage d'ovins et de caprins c'est pourquoi il n'y pas de titre ou de qualification requise pour pouvoir exercer le métier. La seule condition exigée est d'avoir une dextérité et au moins de savoir lire et écrire.

Cheminement professionnel

L'éleveur d'ovins et de caprins pourra évoluer d'un statut à un autre selon le développement de ses compétences. Ainsi, il pourrait débiter comme éleveur amateur pour devenir ensuite éleveur professionnel.

Les autres appellations reconnues pour ce métier sont :

- Éleveur de petits ruminants
- Éleveur en production ovins et caprins
- Mpiompy ondry sy osy

Développement professionnel

Le professionnel pourra se perfectionner par un travail d'apprentissage personnel en mettant à jour ses connaissances et en suivant les évolutions technologiques. Par l'accueil des nouveaux stagiaires ou des apprenants, les entreprises pourraient développer les compétences de leurs employés par la contribution et l'appui de ces derniers. Il est important de noter que la mise à jour des connaissances et le développement professionnel sont indispensables dans ce métier.

Perspectives pour le futur

Le métier de producteur d'ovins et de caprins est une production en perpétuelle évolution. Il donne un futur très prometteur surtout pour ceux qui exercent l'auto emploi. De plus, malgré l'inhabitude de la population de consommer la viande d'ovins et de caprins et l'insuffisance de surface exploitable, ce métier offre beaucoup d'opportunité (exportation de la viande en Chine).

Facteurs de motivation

La passion pour les animaux constitue une motivation première des éleveurs d'ovins et de caprins. En outre, plusieurs facteurs poussent les professionnels à choisir ce métier comme : l'aspiration professionnelle, dotation des équipements performants et de haut de gamme, le caractère particulier d'être serviable, élevages prolifiques, la facilité d'adaptation des animaux (aliments, environnements, climat). En amont de toutes ces motivations, la condition de rémunération reste un facteur majeur conduisant les éleveurs à choisir ce métier.

1.3 Equipements et matériels utilisés

Dans l'exercice de ses activités ; les producteurs d'ovins et de caprins sont appelés à utiliser les équipements suivants :

- Abreuvoir
- Mangeoire
- Matériels agricoles (angady, faucilles)
- Boucle d'oreille
- Brouette
- Couloir de vaccination
- Montoir
- Balance - Pèse bétail
- Balance électronique
- Bâtiment de traite
- Seringue
- Marmite
- Batteuse électrique
- Moule à fromage
- Seau
- Thermomètre
- Pèse lait (Thermo-lacto densimètre)
- Four (à charbon, à bois, à gaz, électrique)
- Bol
- Papier aluminium
- Réfrigérateur / Congélateur
- Pince hémostatique
- Bistouri
- Colorant (bleu de méthylène)
- Aiguilles IM et S/C
- Stérilisateur
- Sondes œsophagiennes
- Ciseau courbés
- Lame interchangeable
- Anneaux
- Thermomètre médical
- Coupe-oreille
- Coupe corne

Dans certains environnements et circonstances, le professionnel est obligé de se munir d'équipements de protection individuelle (EPI), sinon, selon l'activité à réaliser il met un équipement minimal de protection.

1.4 Environnement et conditions de travail

Lieu de travail

Le producteur d'ovins et de caprins travaille la plupart du temps à la ferme parfois à l'extérieur (pâturage d'estive). L'activité s'effectue également en bâtiment d'élevage.

Horaires, conditions d'embauche et salaire

HORAIRE :

Le producteur d'ovins et de caprins travaille généralement 08 heures par jour et 7 jours sur 7. L'horaire normal est donc de 56 heures/semaine. Aussi il se peut qu'il travaille en dehors de ces horaires fixe (nocturne) pour différentes raisons comme une intervention d'urgence.

CONDITIONS D'EMBAUCHE :

Pour exercer le métier de production d'ovins et de caprins, l'exigence d'un diplôme n'est pas nécessairement important, seulement il faut avoir de l'initiative ainsi qu'une bonne santé mentale.

Mais il faut également au minimum savoir lire et écrire.

SALAIRE :

Les professionnels de production d'ovins et de caprins ont estimé que ce métier peut avoir un rendement estimable. Il a trois (03) sortes de rendement possibles qu'on peut y avoir.

- 1- Pour l'effectif de reproduction, si on a cent (100) tête en gestation, elle peut donner naissance au moins un (01) petit par portée. Donc on peut doubler ou tripler l'effectif initial.
- 2- Pour la production du lait. Si on a cent (100) têtes femelles, en général pendant la période de lactation on peut soustraire du lait durant trois (03) mois. Le professionnel propose qu'au moins on puisse traire un (01) litre de lait par jour, ce qui produit quatre-vingt-dix (90) litres en trois mois. Sur le marché, le prix du litre de lait coute mille (1000) ariary. Le volume de litre du lait des femelles peut atteindre neuf (9000) mille litres et après la vente, le gain est de neuf millions (9000000) ariary en trois (03) mois

Pour la commercialisation de production d'ovins et de caprins au marché. Si on a cent (100) tête, alors que le prix du marché coute cent mille (100000) ariary l'unité, en multipliant le prix par l'effectif on peut avoir dix millions (10000000) d'ariary au total.

Risques et stress

Le producteur d'ovins et de caprins est exposé à plusieurs risques et facteurs de stress tels que :

- Les vols de bétail ;
- La maladie (tuberculose) ;

- La sécheresse ;
- Les stress qui sont dus aux exigences des travaux et de la qualité de produit ;
- L'insuffisance de moyen de transport ;
- L'insécurité (durant les interventions nocturnes) ;
- Le problème de pâturage.
- Les feux de brousse

1.5 Exigences du métier

Le métier de producteur d'ovins et de caprins demande beaucoup de flexibilité et de la passion pour le métier, mais aussi la capacité de travailler rapidement et adéquatement sous pression. Il doit également maintenir de bonnes relations interpersonnelles.

1.6 Autonomie en milieu de travail

Le producteur d'ovins et de caprins est généralement autonome dans son milieu de travail, mais, il prend seul les décisions concernant ses activités. Il peut également travailler en équipe et sous la supervision selon les circonstances et l'environnement de travail.

1.7 Interactions professionnelles

Une étroite collaboration avec ses collègues s'avère nécessaire pour le producteur d'ovins et de caprins. De plus, en matière de conseils ou lors de la vente du produit, il peut être aussi en interaction avec les clients, ainsi qu'en collaboration avec les techniciens (vétérinaires) pour les mesures de prévention zoo-sanitaire. De même, il doit être en mesure de conseiller des clients si nécessaire.

1.8 Aspect linguistique

Les professionnels déclarent que l'aspect linguistique est important pour ce métier de production d'ovins et de caprins pour les raisons suivantes :

- Parfois tous les documents utilisés tel qu'une fiche technique ou les documents sont rédigés en langue étrangère.

1.9 Evolutions technologiques

De plus en plus, la plupart des activités humaines, tant dans le secteur primaire que dans le secteur tertiaire ont évolué. Avec la mondialisation de l'économie, la production d'ovins et de caprins occupe une place primordiale pour le développement. Le producteur doit se mettre à jour tant sur le plan de l'évolution des techniques d'élevage moderne et sur les matériels que sur la connaissance sur le plan de formation de développement de l'entreprise car c'est un métier très prometteur.

1.10 Prise en compte de l'environnement

Actuellement, l'aspect environnemental n'est pas tellement pris en compte dans le métier et ce malgré l'existence du décret MECIE (Mise En Compatibilité des Investissements à l'Environnement).

A préciser que ces animaux sont des herbivores, ils se nourrissent des aliments issus de pâturage ou culture fourragère, ils détruisent les plantes et mangent tous ce qu'ils voient. Par contre leurs bouses sont exploitables, on peut l'utiliser comme des fumures biologiques.

1.11 Accessibilité des femmes

Les professionnels du métier nous ont fait remarquer qu'à compétences égales, le métier peut être pratiqué par des femmes. Ils ont insisté sur le fait que le métier producteur d'ovins et de caprins était majoritairement pratiqué par des femmes

1.12 Entrepreneuriat et auto-emploi

Le métier de la production d'ovins et de caprins offre une grande opportunité. Il favorise la possibilité de l'exercice d'un auto-emploi. La maîtrise des connaissances supplémentaires constitue un atout pour mieux gagner sa vie.

La plupart des producteurs d'ovins et de caprins choisissent de se regrouper en famille que de se lancer individuellement dans l'auto-emploi pour les facteurs suivants :

- besoin d'un moyen financier considérable pour pouvoir disposer des matériels nécessaires pour créer sa propre entreprise ;
- besoin de travailler en équipe à cause de la diversité du travail

.

SECTION 2 – DESCRIPTION DU TRAVAIL

- PROCESSUS DE TRAVAIL

Le processus de travail vise à mettre en évidence les principales étapes d'une démarche logique pour l'exécution de l'ensemble des tâches d'une profession. Le processus présenté est assez générique pour respecter les différentes situations de travail du domaine :

1. Analyser les besoins
2. Organiser le travail
3. Contrôler le travail

- TABLEAU DES TACHES ET DES OPERATIONS

Le tableau des tâches et des opérations présenté est le résultat d'un consensus des professionnels du métier. Dans le tableau, les tâches (l'axe vertical), sont numérotées de un (01) à trois (03) Les opérations associées à chacune des tâches se trouvent à l'horizontal.

Aux fins de l'exercice, le tableau des tâches et des opérations définit le portrait du métier de producteur d'ovins et de caprins au moment de l'analyse de la situation de travail. Le niveau de référence considéré est celui de l'entrée sur le marché de l'emploi.

TACHES	OPERATIONS
1. Pratiquer la conduite d'élevage (conduire l'élevage)	1.1 Choisir l'emplacement de l'élevage 1.2 Construire l'habitat des troupeaux 1.3 Acquérir les troupeaux 1.4 Choisir les reproducteurs 1.5 Assurer la conduite de la reproduction 1.6 Alimenter les troupeaux 1.7 Assurer les suivis des troupeaux 1.8 Entretenir les animaux 1.9 Entretenir l'habitat
2. Valoriser les produits d'élevage	2.1 Préparer les locaux et les matériels à utiliser 2.2 Identifier les matières premières de qualité 2.3 Transformer le lait 2.4 Appliquer les techniques de conservation de viande 2.5 Assurer le conditionnement des produits transformés et conservés 2.6 Commercialiser et vendre les produits et les sous-produits
3. Assurer le développement de l'entreprise	3.1 Connaître l'environnement de l'entreprise 3.2 Identifier les qualités de l'entrepreneur 3.3 Connaître les outils de la gestion d'une PME 3.4 Reconnaître les éléments de la législation applicables à la PME

- CONDITIONS DE REALISATION ET CRITERES DE PERFORMANCE

La section suivante présente les conditions de réalisation et les critères de performance associés aux différentes tâches identifiées pour le métier de producteur d'ovins et de caprins.

TACHE N° 1 – Pratiquer la conduite d'élevage	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Degré d'autonomie Le travail peut être réalisé sous supervision en fonction de la situation, du niveau de complexité.</p> <p>Le travail se fait en équipe</p> <p>Références utilisées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche technique - Guide d'élevage <p>Consignes particulières :</p> <p>Matériels utilisés : A l'aide de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Abreuvoir - Mangeoire - Matériels agricoles - Boucle d'oreille - Brouette - Couloir de vaccination - Montoir - Balance - Bâtiment de traite - Seringue - Pince à castrer <p>Conditions environnementales : De façon générale, cette tâche se réalise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans la cour d'exercice <p>En interaction avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Techniciens/Vétérinaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des conditions d'hygiène et de sécurité - Utilisation de Bâtiment d'élevage respectant les normes - Respect du programme prophylactique - Réussite saillie - Santé animale - Evolution du poids corporel - Rapidité d'intervention - Qualités et quantités alimentaires appropriées - Réussite mise bas - Qualité de la sélection du géniteur - Utilisation d'aliments de qualité - Choix de race ou de souches appropriées - Diagnostique visuelle - Bonne état physique des animaux - Bâtiment bien entretenu (état physique des bâtiments) - Pratique d'élevage respectant les besoins de l'espèce - Maintien d'une densité de peuplements appropriés - Gestion du troupeau

TACHE N° 2 – Valoriser les produits de l'élevage	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Degré d'autonomie Le travail peut être réalisé seul ou en équipe</p> <p>Références utilisées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manuel de procédure <p>Consignes particulières : Néant</p> <p>Outils utilisés A l'aide de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Marmite - Batteuse électrique - Moule - Seau - Thermomètre - Pèse lait (Thermo-lacto densimètre) - Fatapera - Bol - Balance électronique - Papier aluminium - Frigo - Congélateur - Kit solaire <p>Conditions environnementales De façon générale, cette tâche se réalise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'intérieur (maison, usine) <p>En interaction avec Main d'œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des conditions d'hygiène et de sécurité - Choix judicieux et utilisation adéquate des matériels - Prise de précaution appropriée - Manipulation adéquate du matériel - Utilisation de matière première de qualité

TACHE N° 3 – Assurer le développement de l'entreprise	
Conditions de réalisation	Critères de performance
<p>Degré d'autonomie Le travail peut être réalisé sous supervision en fonction de la situation, du niveau de complexité.</p> <p>Le travail se fait seul ou en équipe</p> <p>Références utilisées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Document <p>Consignes particulières :</p> <p>Matériels utilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A l'aide de l'étude du marché • Avec l'accompagnement d'une personne ressource exerçant le métier • A l'aide des données disponibles • A partir des événements (Atelier, forum, colloque, foire, exposition, porte ouverte, festival de métier) • A partir des exigences de l'Entreprise • À partir des documents utilisés pour la création et gestion d'une entreprise <p>Conditions environnementales : De façon générale, cette tâche se réalise à l'intérieur et à l'extérieur</p> <p>En interaction avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les clients - Les autres producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des besoins en matériel et humain - Implication à des différents événements - Détermination de démarche planifiée et méthodiques dans l'organisation des tâches - Connaissance des règles de présentation d'un plan d'affaire - Assurance de la rentabilité des activités - Etude du marché - Connaissance du marché

- FREQUENCE RELATIVE, COMPLEXITE ET IMPORTANCE DES TACHES

Les professionnels présents à l'AST ont évalué la fréquence relative des tâches, leur complexité ainsi que leur importance.

- **La fréquence de la tâche** est exprimée en pourcentage du temps consacré au travail sur une période d'une semaine ou d'une durée convenable à la réalisation de l'ensemble des tâches identifiées pour le métier.
- **Le niveau de complexité** des tâches est exprimé selon une référence variant de très complexe (4) à peu complexe (1) en considérant la nature des difficultés, des problèmes ou des situations rencontrés dans un contexte normal d'exécution.
- **L'importance de la tâche** est exprimée selon une échelle variant de très important (4) à peu important (1) en comparant les tâches les unes aux autres.

TÂCHES	Fréquence d'exécution	Complexité (1 à 4)	Importance relative (1 à 4)
1. Pratiquer la conduite d'élevage	50	3	4
2. Valoriser les produits d'élevage	30	1	1
3. Assurer le développement de l'entreprise	20	2	3
	100 %		

- CONNAISSANCES, HABILITÉS ET ATTITUDES

L'analyse de la situation de travail a permis de faire ressortir un certain nombre de connaissances, d'habiletés et d'attitudes souhaitables (et voire nécessaires) à l'exécution des tâches. Ces éléments d'ordre personnel et dans plusieurs cas intrinsèques à la personne sont transférables, c'est-à-dire qu'ils sont applicables dans une variété de situations connexes, mais non identiques. Ils ne sont donc pas limités à une seule tâche ni à une seule fonction de travail, mais sont des éléments auxquels se sont référés les professionnels du métier.

Connaissances

Connaissances (savoirs)	<ul style="list-style-type: none">- Français (parlé, écrit)- Anglais écrit et lu- Mathématiques- Notion de comptabilité- Notions d'électricité- Entrepreneuriat (culture, gestion de projet)- Biologie animale et végétale- Communication- Droit du travail- Notion sur la qualité- Informatique- Signes et symboles de danger (panneau d'interdiction)- HSE
--------------------------------	--

Habilités

Habilités et Aptitude (savoir-faire)	<ul style="list-style-type: none">- Manipulation des outillages/appareil de mesure- Dextérité- Savoir diagnostiquer les maladies- Savoir travailler en équipe- Prévoir le danger- Prendre des décisions- Se mettre toujours au courant de l'actualité- Maîtrise de la conduite d'élevage
---	---

Attitudes

Attitudes et Comportement (Savoir être)	<ul style="list-style-type: none">- Calme, sérieux- Curieux- Méthodique- Analyste- Débrouillard- Sens de l'observation- Psychologique- Discret- Sociable- Bonne relation- Responsable- Esprit d'équipe- Prudent
--	---

- SUGGESTIONS CONCERNANT LA FORMATION

Les professionnels, qui ont contribué à l'atelier de l'analyse de situation de travail, ont exprimé des suggestions concernant la formation.

Pour qu'on puisse assurer l'adéquation de la formation – emploi, il faut que :

- Les établissements de formation soient équipés des matériels et fournitures d'élevage nécessaires à la réalisation de la formation et au minimum conformes aux exigences des entreprises.
- Les stages doivent se faire dans diverses fermes et en alternance avec la formation.

Prise en compte de certains aspects dans la formation :

- Organiser des descentes sur terrain avant la formation afin que l'apprenant puisse explorer de près le milieu de travail
- Renforcer et améliorer l'apprentissage des langues (français, anglais).
- Insister sur l'importance de la formation concernant la santé, sécurité et environnement (SSE/HSE : Health Security Environnement)
- Susciter chez l'apprenant un esprit de créativité et de recherche afin qu'il puisse se mettre à jour face au développement incessant de ce métier.
- Informer l'apprenant sur le décret MECIE (Mise en compatibilité des Investissements à l'environnement)
- Informer l'apprenant sur les lois en élevage

Pour avoir davantage une collaboration entre le Ministère et le producteur d'ovins et de caprins, les professionnels du métier ont suggéré de participer à la formation, à la subvention et à la dotation en équipement.

SECONDE PARTIE – Les compétences du métier

Compétences générales et compétences particulières

Les compétences générales sont dites transversales et correspondent à des activités plus vastes qui vont au-delà des tâches, mais qui contribuent à leur exécution. Ces activités sont généralement communes à plusieurs tâches et transférables à plusieurs situations de travail. Elles requièrent habituellement des apprentissages de nature plus fondamentale. Les compétences transversales doivent permettre l'intégration de principes et de concepts, de façon que la personne puisse faire face à une variété de situations et s'adapter à des contextes de travail variés et changeants.

Les compétences particulières sont directement liées à l'exécution des tâches et à une évolution appropriée dans le contexte du travail. Elles renvoient à des aspects concrets, pratiques, circonscrits et directement liés à l'exercice d'un métier. Elles visent surtout à rendre la personne efficace dans l'exercice d'un métier.

Liste des compétences générales et particulières du métier

Suite à l'étude et à l'analyse des informations recueillies lors de l'AST, il fut convenu par l'équipe de production de retenir les compétences générales suivantes. Elles correspondent bien aux attitudes, habiletés et comportements attendus de la personne qui exerce le métier de producteur d'ovins et de caprins.

1. Mettre en œuvre les notions de biologie en situation professionnelle
2. Promouvoir l'hygiène et la salubrité en milieu de travail
3. Communiquer en situation professionnelle

Les compétences particulières suivantes furent retenues car elles représentent bien la description du métier et sont en lien avec le processus de travail.

4. Choisir l'emplacement de l'élevage
5. Construire et entretenir l'habitat des troupeaux
6. Gérer le matériel, l'équipement et l'outillage
7. Appliquer le mode de rationnement alimentaire des animaux / Gérer efficacement les pâturages
8. Gérer la reproduction
9. Déterminer le moment favorable à l'abattage selon le marché
10. Faire les prophylaxies du troupeau
11. Faire l'observation et suivi (sanitaire et de performance) du troupeau
12. Appliquer les techniques de transformation et de conservation des produits
13. Gérer l'exploitation

Référentiel de Certification

Le premier but de l'évaluation d'une compétence est d'attester que le stagiaire qui a réussi l'épreuve maîtrise au niveau requis pour l'entrée sur le marché du travail, les connaissances, les habiletés et les attitudes composant cette compétence. La maîtrise de l'ensemble des compétences inscrites dans un programme, donc la réussite à chacune des épreuves de chacun des modules, est la condition pour obtenir le diplôme certifiant la réussite dans ce programme.

L'évaluation dans l'APC vise à être la plus juste et la plus équitable possible. C'est en ayant à l'esprit ces principes que sont conçues et élaborées tous les documents des épreuves validant la maîtrise des compétences.

Pour être juste, l'évaluation doit répondre à l'ensemble des critères suivants, chacun pris séparément ne suffisant pas pour respecter un tel principe :

- **pertinence** : elle est pertinente dans la mesure où elle vérifie effectivement la maîtrise des apprentissages prévus dans le programme.
- **validité** : elle est valide dans la mesure où elle permet l'adéquation entre ce qu'on déclare vérifier et ce qu'on vérifie réellement.
- **fiabilité** : elle est fiable dans la mesure où elle permet d'accorder un degré de confiance élevé aux résultats observés et ce même si on utilise des versions différentes (équivalentes) de l'épreuve.

La précision et l'objectivité du processus évaluatif portent la garantie d'un jugement mieux appuyé et, par conséquent, d'une pratique plus juste à l'endroit du stagiaire.

Une évaluation des acquis des stagiaires présente six grandes caractéristiques :

1. Elle est critériée ;
2. Elle est multidimensionnelle ;
3. Le verdict de réussite est accordé par rapport à un seuil de réussite ;
4. La passation d'une épreuve a lieu à la fin du module qui la concerne ;
5. Une évaluation en APC peut prendre deux formes, une épreuve de connaissances pratiques ou une épreuve pratique ;
6. En cas d'échec, le stagiaire a droit à une ou des reprises selon les modalités qui sont précisées à la fin du document.

MODULE P1 : CHOIX DE L'EMPLACEMENT DE L'ELEVAGE

Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 01 : Choix de l'emplacement de l'élevage		
FILIERE	OVINS CAPRINS	
MODULE	CHOIX DE L'EMPLACEMENT DE L'ELEVAGE	CODE : POC – 1
COMPORTEMENT ATTENDU : <i>Etudier la climatologie et le choix de l'emplacement convenable de l'endroit pour le lancement de la production.</i>		DUREE : 30h
DESCRIPTION DE L'EPREUVE	Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant sur l'étude de la climatologie et le choix de l'emplacement convenable de l'endroit pour le lancement de la production. Déroulement On donnera à l'apprenant une carte terroir et les instructions complémentaires ; On lui demande d'identifier le point d'installation convenable à l'exploitation.	
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel	
DUREE DE L'EPREUVE	3 heures	
SEUIL DE REUSSITE	75 points	
REGLE DE VERDICT	Respect des règles d'hygiène et de sécurité	
MATERIELS NECESSAIRES	Carte terroir, monographie	
CONSIGNES PARTICULIERES	L'épreuve doit être administrée à la fin du module.	

Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 01				
FILIERE : PRODUCTEUR OVINS CAPRINS				
MODULE P1 : CHOIX DE L'EMPLACEMENT DE L'ELEVAGE			CODE : POC – 1	
COMPORTEMENT ATTENDU : Etudier la climatologie et le choix l'emplacement convenable de l'endroit pour le lancement de la production.			DUREE : 30 h	
Nom de l'apprenant : _____				
Etablissement : _____				
Date de l'évaluation : _____				
Signature du formateur :			Résultat	
			Succès Echec	
			<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Eléments de la compétence		Oui	Non	Résultats
1. Etude des besoins en matière d'élevage				
- Elaboration correcte d'un plan d'installation suivant le besoin		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15
- Choix exacts du point d'installation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 20
- Cohérence entre le plan et l'élevage effectué		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15
2. Etude du milieu				
- Lecture correcte de la cartographie		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 20
- Analyse exacte de la Climatologie		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15
- Choix convenable du milieu pour la production,		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15
Total :				_____/100
Seuil de réussite : 75 points				
Règle de verdict : Respect des règles d'hygiène et de sécurité		Oui	Non	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
REMARQUE :				

MODULE P2 : CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DE L'HABITAT DES TROUPEAUX

Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 02 : Construction et entretien de l'habitat des troupeaux		
FILIERE	PRODUCTEUR D'OVINS CAPRINS	
MODULE	P2 : CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DE L'HABITAT DES TROUPEAUX	CODE : POC-02
COMPORTEMENT ATTENDU : <i>Construire et entretenir l'habitat des troupeaux suivant les objectifs de production et les normes de construction.</i>		DUREE : 45h
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	<p>Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant <i>sur la construction et l'entretenir de l'habitat des troupeaux suivant les objectifs de production et les normes de construction.</i></p> <p>Déroulement On donnera à l'apprenant : * les outils nécessaires pour dessiner les différents modèles de construction d'un bâtiment d'élevage et les instructions correspondantes, * matériels et outils pour concrétisation de la construction.</p>	
NOMBRE D'APPRENANTS	En groupe de 5	
DUREE DE L'EPREUVE	4 heures	
SEUIL DE REUSSITE	75 points	
REGLE DE VERDICT	Problème de dosage des compositions des matériaux de construction (ciments, sable, gravillon...)	
MATERIELS NECESSAIRES	Crayon, gomme, règles, papier de format pour le dessin technique, Moules, brouette, pèle, truelle, seau, règles... pour la construction	
CONSIGNES PARTICULIERES	L'épreuve doit être administrée à la fin du module.	

Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 02			
FILIERE : PRODUCTEUR D'OVINS - CAPRINS			
MODULE P2 : CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DE L'HABITAT DES TROUPEAUX			CODE : POC-02
COMPORTEMENT ATTENDU : <i>Construire et entretenir l'habitat des troupeaux suivant les objectifs de production et les normes de construction.</i>			DUREE : 45 h
Nom de l'apprenant : _____			
Etablissement : _____			
Date de l'évaluation : _____			
Signature du formateur :			Résultat
			Succès Echec
			<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Éléments de la compétence	Oui	Non	Résultats
1. Dessiner techniquement le plan de construction : <ul style="list-style-type: none"> • Distinction correcte des symboles, • Utilisation correcte de l'échelle de dessin. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 5 0 ou 15
2. Choisir l'outillage et les matériaux de construction : <ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des équipements adaptés aux diverses opérations, • Manipulation correcte des matériels et équipements. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 15 0 ou 15
3. Construction et entretien du bâtiment d'élevage : <ul style="list-style-type: none"> • Construction convenable d'un bâtiment d'élevage suivant le dessin technique, • Utilisation appropriée des matériaux et matériels liés à la tâche effectuée, • Respect des normes de construction. 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 20 0 ou 10 0 ou 20
Total :			_____/100
Seuil de réussite : 75 points			
Règle de verdict : Problème de dosage de composition des matériaux de construction fondamentale (ciment, sable, gravillon...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
REMARQUE :			

MODULE P3 : GESTION DE MATERIEL, D'EQUIPEMENT ET D'OUTILS D'ELEVAGE

Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 03 Gestion de matériels, d'équipements et d'outils d'élevage		
FILIERE	PRODUCTEUR D'OVINS ET CAPRINS	
MODULE	P3 : GESTION DE MATERIELS, D'EQUIPEMENTS ET D'OUTILS D'ELEVAGE	CODE : POC-03
COMPORTEMENT ATTENDU : Déterminer les moments convenables d'utilisation de chaque matériel, équipement et outil d'élevage		DUREE : 30h
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	<p>Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant sur les modes d'utilisation des matériels d'élevage ainsi que les moments de leurs utilisations.</p> <p>Déroulement On donnera à l'apprenant les différents outils d'élevage avec lesquels :</p> <ul style="list-style-type: none"> Il établira l'inventaire, la fiche de stock, le calendrier d'utilisation ; Il fera directement la pratique de leurs utilisations. 	
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel (théorie), en groupe (pratique)	
DUREE DE L'EPREUVE	3 heures	
SEUIL DE REUSSITE	75 points	
REGLE DE VERDICT	Oubli d'utilisation de tenu de travail (bottes et combinaison ou blouse)	
MATERIELS NECESSAIRES	Cahier, stylo... Les différents types d'outil d'élevage	
CONSIGNES PARTICULIERES	L'épreuve doit être administrée à la fin du module.	

Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 03				
FILIERE : ELEVEUR D'OVINS CAPRINS				
MODULE P3 : GESTION DE MATERIELS, D'EQUIPEMENTS ET D'OUTILS D'ELEVAGE			CODE : POC-03	
COMPORTEMENT ATTENDU : Déterminer les modes et moments convenables d'utilisation de chaque matériel, équipement et outils d'élevage.			DUREE : 30 h	
Nom de l'apprenant : _____				
Etablissement : _____				
Date de l'évaluation : _____				
Signature du formateur :			Résultat	
			Succès	Echec
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Eléments de la compétence	Oui	Non	Résultats	
1. Inventaire des matériels et équipements :				
• Matériels et équipements bien inventoriés,	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15	
• Matériels et équipements bien groupés selon les classements de leurs utilisations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15	
• Calendrier d'utilisation des matériels approprié bien établi ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 20	
2. Identification des utilisations de chaque matériel :				
• Choix adéquat des outils suivant les tâches indiquées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15	
• Mode d'utilisation et manipulation correcte des matériels et équipements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 20	
3. Entretien des outillages et équipements :				
• Matériels bien entretenus et nettoyés après son utilisation,	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15	
Total :			_____/100	
Seuil de réussite : 75 points				
Règle de verdict : Oubli d'utilisation de tenue de travail (botte et combinaison ou blouse)		Oui	Non	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
REMARQUE :				

MODULE P4 : APPLICATION DU MODE DE RATIONNEMENT ALIMENTAIRE DES ANIMAUX

Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 04 : Application du mode de rationnement alimentaire des animaux		
FILIERE	ELEVEUR D'OVINS ET CAPRINS	
MODULE	P4 : APPLICATION DU MODE DE RATIONNEMENT ALIMENTAIRE DES ANIMAUX	CODE : POC-04
COMPORTEMENT ATTENDU : <i>Distinguer la composition alimentaire des différents types de ration selon la catégorie d'âge des bétails ainsi que l'objectif de production.</i>		DUREE : 75 h
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	<p>Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant sur la <i>distinction de la composition alimentaire des différents types de ration selon la catégorie d'âge des bétails ainsi que l'objectif de production.</i></p> <p>Déroulement A partir des instructions du formateur, On donnera à l'apprenant différentes matières premières utiles ou non pour fabrication des compositions alimentaires selon les catégories d'âge et l'objectif de production.</p>	
NOMBRE D'APPRENANTS	Par groupe de 5	
DUREE DE L'EPREUVE	7 heures	
SEUIL DE REUSSITE	85 points	
REGLE DE VERDICT	Non distinction des catégories des matières premières et leurs principaux apports nutritifs/éléments nutritifs	
MATERIELS NECESSAIRES	Pelle, brouette, fourche, faucille, hachoir, seau...	
CONSIGNES PARTICULIERES	L'épreuve doit être administrée à la fin du module.	

Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 04				
FILIERE : PRODUCTEUR D'OVINS CAPRINS				
MODULE P4 : APPLICATION DU MODE DE RATIONNEMENT ALIMENTAIRE DES ANIMAUX			CODE : POC-04	
COMPORTEMENT ATTENDU : <i>distinguer la composition alimentaire des différents types de ration selon la catégorie d'âge des bétails ainsi que l'objectif de production.</i>			DUREE : 75 h	
Nom de l'apprenant : _____				
Etablissement : _____				
Date de l'évaluation : _____				
Signature du formateur :			Résultat	
			Succès	Echec
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Éléments de la compétence	Oui	Non	Résultats	
1. Identification des besoins alimentaires du bétail : <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation adéquate de chaque matière nutritive à chaque stade de croissance • Utilisation de matière première de qualité • Connaissance adéquate de la ration journalière selon la catégorie d'âge de bétail et leur stade de croissance, • Respect de la pratique d'élevage selon les besoins alimentaires de l'espèce. • Evolution du poids corporel (Gain moyen quotidien) 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 20	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10	
2. Les techniques de conservation de fourrage <ul style="list-style-type: none"> • Respect des différentes techniques de construction des silos, • Respect des différentes techniques d'ensilage et de fenaison 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 20	
3. Les Techniques de castration des mâles pour l'engraissement : <ul style="list-style-type: none"> • Respect des techniques de castration 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15	
Total :			_____/100	
Seuil de réussite : 75 points				
Règle de verdict : Non distinction des catégories des matières premières et leurs principaux apports nutritifs/éléments nutritifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
REMARQUE :				

MODULE P5 : GESTION DE LA REPRODUCTION

Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 05 : Gestion de la reproduction		
FILIERE	ELEVEUR D'OVINS ET CAPRINS	
MODULE	P5 : Gestion de la reproduction	CODE : POC-05
COMPORTEMENT ATTENDU : <i>Contrôler la reproduction des bétails pour un maximum de mise bas annuelle de chaque femelle.</i>		DUREE : 30 h
DESCRIPTION DE L'EPREUVE	Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant sur le <i>contrôle de la reproduction des bétails</i> Déroulement On demandera à l'apprenant de faire un diagnostic visuel de choix des géniteurs et de les préparer pour la saillie.	
NOMBRE D'APPRENANTS	En groupe de 5	
DUREE DE L'EPREUVE	3 heures	
SEUIL DE REUSSITE	75 points	
REGLE DE VERDICT	Non distinction des mâles et femelles	
MATERIELS NECESSAIRES	Tenu de travail (bottes, combinaison, montoir ...)	
CONSIGNES PARTICULIERES	L'épreuve doit être administrée à la fin du module.	

Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 05			
FILIERE : ELEVEUR D'OVINS ET CAPRINS			
MODULE P5 : GESTION DE LA REPRODUCTION			CODE : POC-05
COMPORTEMENT ATTENDU : <i>Contrôler la reproduction des bétails pour obtenir un maximum de mise bas annuelle de chaque femelle.</i>			DUREE : 30 h
Nom de l'apprenant : _____			
Etablissement : _____			
Date de l'évaluation : _____			
Signature du formateur :			Résultat
			Succès Echec
			<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Eléments de la compétence	Oui	Non	Résultats
1. Préparation des animaux reproducteurs			
• Choix approprié de la race ou de souche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
• Choix âge	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15
• Choix de géniteur sain et viril	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15
• Réussite de la préparation de la saillie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 20
• Utilisation adéquate du montoir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 20
2. Prise de mesures d'accompagnement particulières durant la gestation et après :			
• Respect de la composition alimentaire pour les femelles en gestation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 20
Total :			_____/100
Seuil de réussite : 75 points			
Règle de verdict : Non distinction des mâles et femelles		Oui	Non
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
REMARQUE :			

MODULE P6 : ASSURER LES PROPHYLAXIES DU TROUPEAU

Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 06 : Prophylaxies du troupeau		
FILIERE	OVINS CAPRINS	
MODULE	LES PROPHYLAXIES DU TROUPEAU	CODE : POC - 6
COMPORTEMENT ATTENDU : Déterminer les mesures prophylactiques générales et spécifiques appropriées pour une meilleure conduite d'élevage.		DUREE : 45 h
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant sur la détermination et l'application des mesures prophylactiques générales et spécifiques pour une meilleure conduite d'élevage Déroulement On demandera à l'apprenant de diagnostiquer les causes des maladies de certains animaux et de proposer leurs recommandations.	
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel et en groupe	
DUREE DE L'EPREUVE	4 heures	
SEUIL DE REUSSITE	75 points	
REGLE DE VERDICT	Faute de manutention ou attachement du bétail lors de la pratique de la vaccination	
MATERIELS NECESSAIRES	Tenu de travail (bottes, combinaison), pulvériseur, seau, appareil de laboratoire, seringue	
CONSIGNES PARTICULIERES	L'épreuve doit être administrée à la fin du module.	

Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 06				
FILIERE : PRODUCTEUR D'OVINS CAPRINS				
MODULE P6 : LES PROPHYLAXIES DU TROUPEAU			CODE : POC - 6	
COMPORTEMENT ATTENDU : Déterminer les mesures prophylactiques générales et spécifiques appropriées pour une meilleure conduite d'élevage.			DUREE : 45 h	
Nom de l'apprenant : _____				
Etablissement : _____				
Date de l'évaluation : _____				
Signature du formateur :			Résultat	
			Succès Echec	
			<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Eléments de la compétence		Oui	Non	Résultats
1. Respecter les règles de la prophylaxie spécifique				
• Distinction correcte des agents infectieux et parasitaires		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 20
• Distinction correcte des symptômes cliniques des maladies		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 20
• Diagnostic réussi des maladies		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15
• Utilisation adéquate des traitements prophylactiques (vaccins et des médicaments)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15
2. Respecter les règles de la prophylaxie générale				
- Respect des règles d'hygiène,		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15
- Utilisation adéquate des désinfections et des matériels pour la prophylaxie		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15
Total :				_____/100
Seuil de réussite : 75 points				
Règle de verdict : Faute de manutention ou attachement du bétail lors de la pratique de la vaccination		Oui	Non	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
REMARQUE :				

MODULE P7 : OBSERVATION ET SUIVI (SANITAIRE ET PERFORMANCE) DU TROUPEAU

Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 07 : Observation et suivi du troupeau		
FILIERE	PRODUCTEUR D'OVINS CAPRINS	
MODULE	P7 : OBSERVATION ET SUIVI (SANITAIRE ET PERFORMANCE) DU TROUPEAU	CODE : POC-07
COMPORTEMENT ATTENDU : <i>Appliquer et respecter le calendrier de soin et de prophylaxie, ainsi que le suivi de la performance des bétails en termes de production.</i>		DUREE : 30 h
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	<p>Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant sur l'application et le respect du calendrier de soin et de prophylaxie, ainsi que le suivi de la performance des bétails en termes de production.</p> <p>Déroulement A partir des instructions de l'examineur : données initiales sur le poids corporel et la santé du bétail à un moment préalable donné, on demandera à l'apprenant de faire le diagnostic et suivi de la santé et de la performance du bétail.</p>	
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel	
DUREE DE L'EPREUVE	3 heures	
SEUIL DE REUSSITE	75 points	
REGLE DE VERDICT		
MATERIELS NECESSAIRES	Pèse bétail, Cahier, stylo ...	
CONSIGNES PARTICULIERES	L'épreuve doit être administrée à la fin du module. L'apprenant doit réussir les épreuves du module 06 sur la prophylaxie (Assurer les prophylaxies générales et spécifiques du troupeau).	

Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 07				
FILIERE : PRODUCTEUR D'OVINS - CAPRINS				
MODULE P7 : OBSERVATION ET SUIVI (SANITAIRE ET PERFORMANCE) DU TROUPEAU			CODE : POC-07	
COMPORTEMENT ATTENDU : <i>Appliquer et respecter le calendrier de soin et de prophylaxie, ainsi que le suivi de la performance des bétails en termes de production.</i>			DUREE : 30 h	
Nom de l'apprenant : _____				
Etablissement : _____				
Date de l'évaluation : _____				
Signature du formateur :			Résultat	
			Succès	Echec
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Éléments de la compétence		Oui	Non	Résultats
1. Suivi sanitaire des bétails				
• Cahier de suivi bien remplis		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 20
• Respect du calendrier sanitaire		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15
• Respect de la règle d'hygiène		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
2. Suivi de performance des bétails				
• Utilisation correcte du matériel de pesage		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15
• Cahier de suivi bien remplis		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 20
• Calcul correcte du gain de poids du bétail		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 20
Total :			_____/100	
Seuil de réussite : 75 points				
Règle de Verdict :		Oui	Non	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
REMARQUE : L'apprenant doit réussir les épreuves du module 06 sur la prophylaxie (Assurer les prophylaxies générales et spécifiques du troupeau).				

MODULE P8 : Les normes et techniques d'abattage selon les besoins du marché

Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 08 : Les normes et techniques d'abattage		
FILIERE	PRODUCTEUR D'OVINS ET CAPRINS	
MODULE	P8 : Les normes et techniques d'abattage selon les besoins du marché	CODE : POC-08
COMPORTEMENT ATTENDU : <i>Appliquer les normes techniques requises pour l'abattage, et planifier l'abattage suivant les besoins des clients sur le marché.</i>		DUREE : 45 h
DESCRIPTION DE L'EPREUVE	<p>Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant <i>Sur le respect des normes techniques requises pour l'abattage, ainsi que la planification de l'abattage suivant les besoins des clients sur le marché.</i></p> <p>Déroulement</p> <ul style="list-style-type: none"> • A partir des instructions de l'examineur sur une étude de cas en vue de tirer un calendrier d'abattage selon les besoins d'un milieu quelconque. • On donnera à l'apprenant tous les matériels utiles dans le processus d'abattage jusqu'à l'inspection de viande et des abats (dans le milieu en question et au niveau du marché). 	
NOMBRE D'APPRENANTS	En groupe puis individuel	
DUREE DE L'EPREUVE	4 Heures	
SEUIL DE REUSSITE	80 points	
REGLE DE VERDICT	Non-respect de l'hygiène dans tout le processus d'abattage.	
MATERIELS NECESSAIRES	Corde, couteau, coupe-coupe, scie, seau...	
CONSIGNES PARTICULIERES	L'épreuve doit être administrée à la fin du module.	

Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 08				
FILIERE : PRODUCTEUR D'OVINS CAPRINS				
MODULE P3 : Les normes et techniques d'abattage selon les besoins du marché			CODE : POC-08	
COMPORTEMENT ATTENDU : <i>Respecter les normes techniques requises pour l'abattage, et planifier l'abattage suivant les besoins des clients sur le marché.</i>			DUREE : 45 h	
Nom de l'apprenant : _____				
Etablissement : _____				
Date de l'évaluation : _____				
Signature du formateur :			Résultat	
			Succès	Echec
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Eléments de la compétence		Oui	Non	Résultats
1. Construction d'un abattoir selon les normes techniques appropriées				
<ul style="list-style-type: none"> Abattoir bien entretenu (état physique), 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5
2. Respect des techniques d'abattage selon les normes :				
<ul style="list-style-type: none"> Respects des techniques proprement dites, 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 20
<ul style="list-style-type: none"> Abattoir bien entretenu (propreté) 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
<ul style="list-style-type: none"> Choix judicieux des équipements adaptés aux diverses opérations. 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15
3. Détermination des techniques d'inspection de viandes :				
<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic réussi sur les différentes causes de l'insalubrité des viandes et des abats, 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15
<ul style="list-style-type: none"> Distinction correcte des viandes salubres et insalubres. 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 20
4. Moment de l'abattage suivant l'étude de marché :				
<ul style="list-style-type: none"> Respect de calendrier d'abattage suivant les besoins du client (examen sur l'étude de cas). 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15
Total :				_____/100
Seuil de réussite : 80 points				
Règle de verdict : Non-respect de l'hygiène dans tout le processus d'abattage.		Oui	Non	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
REMARQUE :				

MODULE P9 : Technique de transformation et de conservation des produits

Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 09 : Technique de transformation et de conservation des produits		
FILIERE	PRODUCTEUR D'OVINS ET CAPRINS	
MODULE	P9 : Technique de transformation et de conservation des produits	CODE : POC-09
COMPORTEMENT ATTENDU : <i>Transformer et conserver des aliments de bonne qualité et sains suivant les normes indispensables à partir de la viande et du lait de chèvre et de mouton.</i>		DUREE : 60 h
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant <i>sur la fabrication d'aliments de bonne qualité et sains suivant les normes indispensables à partir de la viande et du lait de chèvre et de mouton.</i> Déroulement On donnera à l'apprenant les outils et matériels utiles à la préparation des différentes sortes d'aliments issus du lait ou de viande de chèvre et de mouton, ainsi que les ingrédients nécessaires.	
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel	
DUREE DE L'EPREUVE	6 heures	
SEUIL DE REUSSITE	75 points	
REGLE DE VERDICT	Non-respect d'hygiène et de la salubrité.	
MATERIELS NECESSAIRES	Marmite, hachoir, couteau, tenu de travail, les autres ustensiles de cuisine.	
CONSIGNES PARTICULIERES	L'épreuve doit être administrée à la fin du module.	

Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 09				
FILIERE : PRODUCTEUR D'OVINS CAPRINS				
MODULE P9 : Technique de transformation et de conservation des produits			CODE : POC-09	
COMPOTEMENT ATTENDU : Transformer et conserver <i>des aliments de bonne qualité et sains suivant les normes indispensables à partir de la viande et du lait de chèvre et de mouton.</i>			DUREE : 60 h	
Nom de l'apprenant : _____				
Etablissement : _____				
Date de l'évaluation : _____				
Signature du formateur :			Résultat	
			Succès	Echec
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Éléments de la compétence	Oui	Non	Résultats	
1. Détermination des éléments de base de la transformation alimentaire : <ul style="list-style-type: none"> • Distinction correcte des produits issus de la transformation animale (viande, du lait de chèvres et de moutons) • Respect des normes réglementaires de la transformation 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10	
2. Détermination des processus de transformation de produits <ul style="list-style-type: none"> • Application correcte des étapes de transformation pour chaque produit, 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 20	
3. utilisation des outils et équipements de l'unité de transformation : <ul style="list-style-type: none"> • Choix adéquat des outils • Utilisation correcte des matériels et équipements, 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10	
4. Détermination des différents paramètres du contrôle qualité : <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation adéquate de chaque outil indispensable, • Bonne qualité des produits finis après dégustation, • Respect de l'Hygiène. 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 20	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10	
Total :			_____/100	
Seuil de réussite : 75 points				
Règle de verdict : Non-respect d'hygiène et de la salubrité.		Oui	Non	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
REMARQUE :				

MODULE P10 : Gestion et commercialisation des produits

Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 10 : Gestion de l'exploitation		
FILIERE	ELEVEUR D'OVINS ET CAPRINS	
MODULE	MODULE P10 : Gestion de l'exploitation	CODE : POC-10
COMPORTEMENT ATTENDU : <i>Appliquer les différents techniques et modes de gestion appropriés à son unité afin de maximiser ses profits.</i>		DUREE : 45 h
DESCRIPTION DE L'EPREUVE	Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant sur <i>l'application de différentes techniques et modes de gestion appropriés à son unité pour la maximisation de ses profits.</i> Déroulement On demandera à l'apprenant toutes les pièces de justification des opérations (dépenses et recettes) de l'unité de vente des produits d'élevage d'ovins et caprins à partir desquelles il établira le journal de caisse, la comptabilité simplifiée de l'unité.	
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel	
DUREE DE L'EPREUVE	4 heures	
SEUIL DE REUSSITE	70 points	
REGLE DE VERDICT		
MATERIELS NECESSAIRES	Cahier, stylo, machine à calculer, les différentes pièces de dépenses bien remplies (facture, note d'achat, bon de livraison, fiche client...)	
CONSIGNES PARTICULIERES	L'épreuve doit être administrée à la fin du module.	

Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 10				
FILIERE : PRODUCTEUR D'OVINS ET CAPRINS				
MODULE P5 : Gestion de l'exploitation			CODE : POC-10	
COMPORTEMENT ATTENDU : <i>Appliquer les différents techniques et modes de gestion appropriés à son unité afin de maximiser ses profits.</i>			DUREE : 45 h	
Nom de l'apprenant : _____				
Etablissement : _____				
Date de l'évaluation : _____				
Signature du formateur :			Résultat	
			Succès Echec	
			<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Eléments de la compétence		Oui	Non	Résultats
1. Gestion d'une entreprise familiale				
<ul style="list-style-type: none"> • Distinction correcte des éléments de l'entrée et de sortie de la comptabilité 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 20
2. Analyse de la rentabilité de l'exploitation :				
<ul style="list-style-type: none"> • Mode de calcul de bénéfice correcte. 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 20
2. Commercialisation des produits :				
<ul style="list-style-type: none"> • Pièces de dépenses bien inventoriées, 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15
<ul style="list-style-type: none"> • Journal de caisse bien rempli, 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 20
<ul style="list-style-type: none"> • Plan de livraison bien préparé, 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15
<ul style="list-style-type: none"> • Fiche de stock bien rempli. 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
Total :			_____/100	
Seuil de réussite : 70 points				
Règle de verdict :		Oui	Non	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
REMARQUE :				

MODULE P11 : Mise en œuvre des notions de biologie en situation professionnelle**Déroulement de l'épreuve :**

EPREUVE N° 11 : Notions de biologie		
FILIERE	PRODUCTEUR D'OVINS ET CAPRINS	
MODULE	P11 : Mise en œuvre des notions de biologie en situation professionnelle	CODE : POC-11
COMPORTEMENT ATTENDU : Définir l'utilisation des différents termes techniques essentiels sur la biologie animale et végétale dans le monde professionnel.		DUREE : 30 h
DESCRIPTION DE L'EPREUVE	Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence des apprenants sur <i>l'utilisation des différents termes techniques essentiels sur la biologie animale et végétale dans le monde professionnel.</i> Déroulement On donnera à l'apprenant : <ul style="list-style-type: none">- Différentes variétés de plantes,- Plusieurs photos d'animaux domestiques, qu'il classifie suivant leurs caractéristiques et modes de vie ou modes de culture. On donnera à l'apprenant les instructions correspondantes sur l'exercice.	
NOMBRE D'APPRENANTS	En groupe	
DUREE DE L'EPREUVE	3 heures	
SEUIL DE REUSSITE	70 points	
REGLE DE VERDICT		
MATERIELS NECESSAIRES	Cahier, stylo, photos d'animaux, différentes plantes sauvages ou non.	
CONSIGNES PARTICULIERES	L'épreuve doit être administrée à la fin du module.	

Fiche d'évaluation :

EPREUVE N° 11			
FILIERE : PRODUCTEUR D'OVINS ET CAPRINS			
MODULE P6 : Mettre en œuvre les notions de biologie en situation professionnelle		CODE : POC-11	
COMPORTEMENT ATTENDU : Définir l'utilisation des différents termes techniques essentiels sur la biologie animale et végétale dans le monde professionnel.		DUREE : 30 h	
Nom de l'apprenant : _____			
Etablissement : _____			
Date de l'évaluation : _____			
Signature du formateur :		Résultat	
		Succès	Echec
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Éléments de la compétence	Oui	Non	Résultats
1. Etude de la biologie animale			
• Choix adéquat et bien défini des termes techniques sur la biologie animale.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15
• Classification des caractéristiques bien différenciée suivant les races	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
• Distinction des modes de vie des animaux selon la classification caractéristique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
• Distinction correcte de l'utilité de l'animal sur le monde professionnel (ex : transformation)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 20
2 Etude de la biologie végétale :			
• Choix adéquat et bien défini des termes techniques sur la biologie végétale.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15
• Classification des caractéristiques bien différenciée suivant les plantes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
• Distinction correcte de l'utilité de chaque plante sur l'alimentation animale.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 20
Total :			_____/100
Seuil de réussite : 75 points			
Règle de verdict :		Oui	Non
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
REMARQUE :			

Modalité de certification

Les modules POC-11 à POC-13 ne feront pas l'objet d'épreuves spécifiques. La maîtrise de ces compétences sera évaluée dans les pratiques des modules POC-01 à POC-10.

Chaque module devra être validé selon les seuils de réussite indiqués dans chaque grille d'évaluation.

La formation sera sanctionnée par un certificat de fin de formation (CFF) pour les apprenants ayant validé l'ensemble des modules et ayant obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20.

Les apprenants n'ayant pas validé l'un des modules professionnels doivent reprendre le ou les modules non validé (s).

Référentiel de Formation

1. Présentation du programme de formation

Le programme de formation « **PRODUCTEUR OVINS-CAPRINS** » s'inscrit dans les orientations retenues par le Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle concernant la formation professionnelle. Il a été conçu selon le concept de l'Approche Par les Compétences (APC) qui exige la participation des professionnels du milieu du travail et de la formation.

Le programme de formation est défini par compétences, formulé par objectifs et structuré en modules. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels les besoins de formation, la situation de travail, les finalités, les buts ainsi que les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs.

Dans le programme de formation, on énonce et structure les compétences minimales que le stagiaire doit acquérir pour obtenir son certificat. Ce programme de formation doit servir de référence pour la planification de la formation et de l'apprentissage ainsi que pour la préparation du matériel didactique et du matériel d'évaluation.

Pour être admis à suivre la formation, il faut satisfaire aux conditions suivantes :

- Justifier du niveau de la fin 3^{ème} de l'éducation fondamentale ;
- Être âgé de moins de 25 ans ;

2. Synthèse du programme de formation

Nombre de modules : 13	Titres de programme : PRODUCTEUR OVINS CAPRINS
Durée en heures : 540	Code du programme : POC
Crédits : 36	Certification : Certificat de Fin de Formation

Code	Intitulé	Durée	Unité
1	Choix de l'emplacement de l'élevage	30	2
2	Construction et entretien de l'habitat des troupeaux	45	3
3	Gestion de matériels, d'équipements et d'outils d'élevage	30	2
4	Application du mode de rationnement alimentaire des animaux	75	5
5	Gestion de la reproduction	30	2
6	Les prophylaxies du troupeau	45	2
7	Observation et suivi (sanitaire et performance) du troupeau	30	2
8	Déterminer les normes et techniques d'abattage selon les besoins du marché	45	3
9	Technique de transformation et de conservation des produits	60	4
10	Gestion et commercialisation des produits	45	3
11	Mise en œuvre de la notion de biologie en situation professionnelle	30	2
12	Communication	45	3
13	HSE	30	2
	TOTAL	540	36

3. Buts du programme de formation

Ce référentiel de formation vise à former des personnes aptes à exercer le métier de « **PRODUCTEUR OVINS-CAPRINS** ».

Ils doivent réaliser diverses tâches telles que :

1. Pratiquer la conduite d'élevage (conduire l'élevage)
2. Valoriser les produits d'élevage
3. Assurer le développement de l'entreprise

4. Compétences visées

Compétences particulières

1. Choisir l'emplacement de l'élevage
2. Construire et entretenir l'habitat des troupeaux
3. Gérer le matériel, l'équipement et l'outillage
4. Appliquer le mode de rationnement alimentaire des animaux
5. Gérer la reproduction
6. Déterminer le moment favorable à l'abattage selon le marché
7. Faire les prophylaxies du troupeau
8. Faire l'observation et suivi (sanitaire et de performance) du troupeau
9. Appliquer les techniques de transformation et de conservation des produits
10. Commercialiser les produits

Compétences transversales

11. Mettre en œuvre les notions de biologie en situation professionnelle
12. Promouvoir l'hygiène et la salubrité en milieu de travail
13. Communiquer en situation professionnelle

5. Objectifs généraux

Les objectifs généraux du programme « **PRODUCTEUR OVINS-CAPRINS** » sont présentés ci-après. Ils sont accompagnés de l'énoncé des compétences liées à chacun des objectifs opérationnels qu'ils regroupent.

Développer les compétences nécessaires à une exécution sécuritaire des tâches.

- Promouvoir l'hygiène et la salubrité en milieu de travail.

Faire acquérir au stagiaire les connaissances de base essentielles et préalables au développement de compétences qui sont liées à l'exécution des tâches.

- Mettre en œuvre les notions de biologie en situation professionnelle

Développer des compétences requises pour l'exécution des tâches.

- Choisir l'emplacement de l'élevage
- Construire et entretenir l'habitat des troupeaux
- Gérer le matériel, l'équipement et l'outillage
- Appliquer le mode de rationnement alimentaire des animaux
- Gérer la reproduction
- Déterminer le moment favorable à l'abattage selon le marché
- Faire les prophylaxies du troupeau
- Faire l'observation et suivi (sanitaire et de performance) du troupeau
- Appliquer les techniques de transformation et de conservation des produits
- Commercialiser les produits

Faire acquérir au stagiaire les compétences du domaine de la communication requises à l'exécution de tâches du métier.

- Communiquer en situation professionnelle

LES MODULES DE FORMATION

MODULE P1 : CHOIX DE L'EMPLACEMENT DE L'ELEVAGE

Code : POC-1	Durée : 30 heures
COMPORTEMENT ATTENDU	
<p>Pour démontrer la compétence, l'apprenant doit être capable d'étudier la climatologie de l'endroit et de choisir l'emplacement convenable pour le lancement de la production.</p>	
CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES	
<ul style="list-style-type: none"> - Individuellement - A partir : <ul style="list-style-type: none"> o Carte géographique de l'endroit, o Fiche technique 	
CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE	
<ul style="list-style-type: none"> - Appropriation du milieu - Choix convenable du milieu pour la production - Détermination des températures convenable à la production - Elaboration correcte d'un plan d'installation suivant le besoin 	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL	
PRECISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Etudier des besoins en matière d'élevage	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation appropriée des termes techniques, - Étude convenable en matière d'élevage (élevage existant dans le milieu pour mieux effectuer la gestion de pâturage), - Elaboration correcte d'un plan d'installation suivant le besoin, - Cohérence entre le plan et l'élevage effectué.
B. Etudier le milieu	<ul style="list-style-type: none"> - Considération de la population, - Appropriation du milieu, - Choix convenable du milieu pour la production, - Détermination des températures adéquate à la production, - Respect des conditions d'hygiène et de sécurité.

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	PROPOSITION DE CONTENU	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
A. Etudier les besoins en matière d'élevage	<ul style="list-style-type: none"> • Nature de l'élevage • Différents types d'élevage existants • Lecture d'une fiche technique • Éléments caractéristiques d'un plan d'installation • Élaboration d'un plan d'installation 	<p>Approches théoriques suivies de travaux pratiques ou d'observations. Mais il faut prioriser les travaux pratiques donc 20% théories 80% pratiques</p> <p>Les exemples choisis en théorie doivent s'inspirer d'exemples ou de cas ou de situations réelles</p>
B. Etudier le milieu	<ul style="list-style-type: none"> • La cartographie • Technique de diagnostic du milieu • Climatologie (température, pluviométrie',...) • Condition favorable à la production concernant l'emplacement (eau potable, pâturage naturel, forêt arbustive) 	

MODULE P2 : CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DE L'HABITAT DES TROUPEAUX

Code : POC2	Durée : 45 heures
<p>COMPORTEMENT ATTENDU</p> <p>Pour démontrer la compétence, l'apprenant doit <i>être capable de construire et d'entretenir l'habitat des troupeaux suivant les objectifs de production et les normes de construction.</i></p> <p>CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES</p> <ul style="list-style-type: none"> - En groupe - A partir : <ul style="list-style-type: none"> o de la fiche technique o du guide de construction o du guide d'élevage - A l'aide <ul style="list-style-type: none"> o Brouette, pelle, marteau, hache, bêche..... o Planches, Bois rond, Ciment, o Bozaka o Brique cuite, caillasse, sable <p>CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect des normes techniques - Respect des règles de santé, de sécurité et d'hygiène, - Travail réalisé dans les délais raisonnables, - Utilisation correcte des outils, - Construction convenable d'un bâtiment d'élevage selon le plan, - Utilisation appropriée des outils pour la construction, - Utilisation appropriée des matériaux et matériels liés à la construction d'un bâtiment, - Bâtiment d'élevage respectant les normes. 	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL	
PRECISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Dessiner techniquement le plan de construction	<ul style="list-style-type: none"> • Distinction correcte des symboles, • Maintien d'une densité de peuplement appropriée.
B. Choisir l'outillage et les matériaux de construction	<ul style="list-style-type: none"> • Identification adéquate des outillages, • Choix judicieux des équipements adaptés aux diverses opérations, • Utilisation correcte des matériels et équipements, • Manipulation appropriée du matériel.
C. Construire et entretenir le bâtiment d'élevage	<ul style="list-style-type: none"> • Construction convenable d'un bâtiment d'élevage suivant le dessin technique, • Utilisation appropriée des outils pour la construction et l'entretien, • Choix convenable des matériaux et matériel,

	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des matériaux et matériels liés à la construction d'un bâtiment, • Bâtiments bien entretenus (état physique des bâtiments), • Utilisation de bâtiment d'élevage respectant les normes.
--	---

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	PROPOSITION DE CONTENU	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
A. Dessiner techniquement le plan de construction	<ul style="list-style-type: none"> • La surface occupée par animal • Les symboles normalisés et les échelles du dessin • Lecture de dessin technique (vue de face, vue de dessus, vue de dessous, vue de gauche, vue de droite) • Lecture de plan de bâtiment. • Dessin technique 	<p>Approches théoriques suivies de travaux pratiques</p> <p>Les exemples choisis en théorie doivent s'inspirer d'exemples ou de cas ou de situations réelles</p>
B. Choisir l'outillage et les matériaux de construction	<ul style="list-style-type: none"> • Les différents types de matériaux et d'outillage utilisés • Choix et manipulation d'outillage 	
D. Construire et entretenir le bâtiment d'élevage	<ul style="list-style-type: none"> • Les fondations du bâtiment • L'élévation des murs • Charpente et pose toit • Nettoyage et entretien de bâtiment (Peinture...) 	

MODULE P3: GESTION DE MATERIEL, D'EQUIPEMENT ET D'OUTILS D'ELEVAGE

Code : POC3	Durée : 30 heures
<p>COMPORTEMENT ATTENDU</p> <p>Pour démontrer la compétence, l'apprenant doit <i>être capable de déterminer les moments convenables d'utilisation de chaque matériel, équipement et outils d'élevage.</i></p> <p>CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Individuellement - A partir : <ul style="list-style-type: none"> ○ de la fiche technique, ○ des manuels d'utilisation, ○ de la fiche de stock. - A l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ○ Magasin de stockage <p>CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect des normes techniques des matériels utilisés - Respect de la sécurité et d'hygiène - Utilisation correcte des outils suivant le moment convenable - Sécurisation des matériels et équipements 	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL	
PRECISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Inventorier les matériels et équipements	<ul style="list-style-type: none"> ● Emplacement des équipements bien détecté ● Matériel et équipement bien inventoriés
B. Identifier les utilisations de chaque matériel	<ul style="list-style-type: none"> ● Utilisation correcte des matériels et équipements ● Manipulation appropriée du matériel ● Respect des normes de sécurité ● Choix adéquate des outils
C. Entretenir les outillages et équipements	<ul style="list-style-type: none"> ● Entretien périodique des outillages et équipements ● Rotation du stock de matériels

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	PROPOSITION DE CONTENU	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
A. Inventorier les matériels et équipements	<ul style="list-style-type: none"> • Les procédures de gestion de matériel et équipement (fiche de stock) 	<p>Approches théoriques suivies de travaux pratiques ou d'observations</p> <p>Les exemples choisis en théorie doivent s'inspirer d'exemples ou de cas ou de situations réelles</p>
B. Identifier les utilisations de chaque matériel	<ul style="list-style-type: none"> • Les modes d'utilisations et affectation de chaque matériel 	
C. Entretenir les outillages et équipements	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage et graissage périodique • Désinfection spécifique à chaque matériel, • Moment de remplacement des matériels et outillages usés. 	

MODULE P4 : APPLICATION DU MODE DE RATIONNEMENT ALIMENTAIRE DES ANIMAUX

Code : POC4	Durée : 75 heures
<p>COMPORTEMENT ATTENDU</p> <p>Pour démontrer la compétence, l'apprenant doit être capable de distinguer la composition alimentaire des différents types de ration selon la catégorie d'âge des bétails ainsi que l'objectif de production.</p> <p>CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Individuellement - A partir : <ul style="list-style-type: none"> o Fiche technique d'élevage - A l'aide : <ul style="list-style-type: none"> o Outillage pour préparation de la composition alimentaire : Hache, coupe-coupe (ensilage), faucille, mélangeur ... o Silos o Mangeoire, râtelier o Matériels chirurgicaux pour la castration des mâles pour l'engraissement : trousse de dissection (Pince à castrer, ciseau courbé, pince hémostatique, bistouri...), <p>CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect des normes techniques - Respect des règles d'hygiène - Composition correcte des aliments - Utilisation convenable de différentes espèces de fourrages - Identification exacte des différents apports nutritifs selon les besoins de chaque catégorie d'âges 	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL	
PRECISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Identifier les besoins alimentaires du bétail	<ul style="list-style-type: none"> • Identification adéquate des différentes espèces de fourrages (aliments de base), • Utilisation adéquate de chaque matière nutritive à chaque stade de croissance • Utilisation correcte de chaque matière nutritive à chaque stade de croissance • Utilisation d'aliments de qualité • Connaissance adéquate de la ration journalière selon la catégorie d'âge de bétail et leur stade de croissance, • Respect de pratique d'élevage selon les besoins alimentaires de l'espèce. • Suivi journalier et périodique de la croissance des

	bétails selon leurs apports alimentaires, <ul style="list-style-type: none"> • Evolution du poids corporel
B. Appliquer les techniques d'ensilage	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des différentes techniques de construction des silos, • Respect des différentes techniques d'ensilage, • Détermination correcte du moment convenable de l'introduction de l'aliment conservé dans la ration journalière des bétails.
C. Procéder aux Techniques de castration des mâles pour l'engraissement	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des techniques de castration

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	PROPOSITION DE CONTENU	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
A. Identifier les besoins alimentaires du bétail	<ul style="list-style-type: none"> • Les aliments de base • La composition alimentaire : les différents types d'aliments suivant leur apport nutritif (matière nutritive,), • Les différents types d'aliments (mélasse, fourrage, drèche de bière...) selon la catégorie d'âge, stade de croissance (reproduction, production) • Calcul du Gain Moyen Quotidien des bétails (Indice de consommation) 	Approches théoriques suivies de travaux pratiques ou d'observations Les exemples choisis en théorie doivent s'inspirer d'exemples ou de cas ou de situations réelles
B. Appliquer les techniques d'ensilage	<ul style="list-style-type: none"> • L'objectif de la conservation alimentaire • Les techniques d'ensilage • Les différentes formes de silos, • Technique de construction de silos selon l'objectif en termes de quantité d'aliment à ensiler • Distribution de l'aliment conservé dans la ration journalière des bétails 	
C. Procéder à la castration des mâles pour l'engraissement	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif de castration • Les outils utilisés pour la castration • Les techniques de castration. 	

MODULE P5 : GESTION DE LA REPRODUCTION

Code : POC5	Durée : 30 heures
<p>COMPORTEMENT ATTENDU</p> <p>Pour démontrer la compétence, l'apprenant doit être capable de contrôler la reproduction du bétail pour un maximum de mise bas annuelle de chaque femelle.</p> <p>CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Individuellement - A partir : <ul style="list-style-type: none"> o Fiche technique d'élevage - A l'aide : <ul style="list-style-type: none"> o Montoir o Station de monte o Bâtiment de traite o Seau ... <p>CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect des normes techniques - Respect des règles d'hygiène - Choix approprié de la race ou de souche - Qualité de la sélection du géniteur - Diagnostic visuelle des géniteurs réussis - Réussite de la saillie - Réussite de la mise bas - Croissance rapide des chevreaux, 	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL	
PRECISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Préparer les animaux reproducteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié de la race ou de souche • Qualité de la sélection du géniteur • Diagnostic visuel des géniteurs réussi • Réussite de la saillie
B. Prendre des mesures d'accompagnement particulières durant la gestation et après	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la composition alimentaire pour les femelles en gestation • Réussite de la mise bas • Quantité suffisante et satisfaisante du lait • Croissance rapide des chevreaux,

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	PROPOSITION DE CONTENU	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
A. Préparer les animaux reproducteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Les races reproductrices • Choix de reproducteur et de la reproductrice • Début d'âge de reproduction • Saillie et limite de saillie 	<p>Approches théoriques suivies de travaux pratiques ou d'observations</p> <p>Les exemples choisis en théorie doivent s'inspirer d'exemples ou de cas ou de situations réelles</p>
B. Prendre des mesures d'accompagnement particulières durant la gestation et après	<ul style="list-style-type: none"> • Période de gestation et durée de gestation • Mise bas • Allaitement • Sevrage progressif • Séparation de jeune mâle et femelle 	

MODULE P6 : ASSURER LES PROPHYLAXIES DU TROUPEAU

Code : POC6	Durée : 45 heures
<p>COMPORTEMENT ATTENDU</p> <p>Pour démontrer la compétence, l'apprenant doit <i>être capable de déterminer les mesures prophylactiques générales et spécifiques appropriées pour une meilleure conduite d'élevage.</i></p> <p>CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Individuellement et par groupe - A partir : <ul style="list-style-type: none"> o Fiche technique, o Guide d'élevage. - A l'aide : <ul style="list-style-type: none"> o Seringue, o Couloir de vaccination, o Pèse bétail, o Matériels pour nettoyage du bâtiment d'élevage. <p>CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect des normes techniques - Respect des conditions d'hygiène, - Respect du programme général prophylactique, - Santé animale. 	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL	
PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Respecter les règles de la prophylaxie spécifique	<ul style="list-style-type: none"> • Distinction correcte des agents infectieux et parasitaires • Distinction correcte des symptômes cliniques des maladies • Respect des traitements prophylactiques (utilisation des vaccins et des médicaments).
B. Respecter les règles de la prophylaxie générale	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles d'hygiène, • Bâtiments bien propres et clôturés, • Bâtiments bien désinfectés, • Bonne santé des bétails,

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	PROPOSITION DE CONTENU	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
A. Respecter les règles de la prophylaxie spécifique	<ul style="list-style-type: none"> • Les différents types de maladies • Prévention : Vaccins, • Soins : traitements spécifiques appropriés. 	Approches théoriques suivies de travaux pratiques ou d'observations
B. Respecter les règles de la prophylaxie générale	<ul style="list-style-type: none"> • Quarantaine • Nettoyage périodique du bâtiment • Désinfection du bâtiment • Déparasitage, • Douchage des bétails (avec insecticides) 	Les exemples choisis en théorie doivent s'inspirer d'exemples ou de cas ou de situations réelles

MODULE P7 : OBSERVATION ET SUIVI (SANITAIRE ET PERFORMANCE) DU TROUPEAU

Code : POC7	Durée : 30 heures
<p>COMPORTEMENT ATTENDU</p> <p>Pour démontrer la compétence, l'apprenant doit <i>être capable d'appliquer et de respecter le calendrier de soin et de prophylaxie, ainsi que le suivi de la performance des bétails en termes de production.</i></p> <p>CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Individuellement - A partir : <ul style="list-style-type: none"> o Fiche technique, o Guide d'élevage. - A l'aide : <ul style="list-style-type: none"> o Cahier de suivi, o Stylo. <p>CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect du calendrier de suivi - Cahier de suivi bien remplis - Respect du calendrier de soin et de la règle d'hygiène - Amélioration de poids corporel du bétail 	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL	
PRECISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Procéder au suivi sanitaire des bétails	<ul style="list-style-type: none"> • Cahier de suivi bien rempli • Respect du calendrier de soin et de la règle d'hygiène
B. Effectuer le suivi de performance des bétails	<ul style="list-style-type: none"> • Cahier de suivi bien remplis • Amélioration de poids corporel du bétail

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	PROPOSITION DE CONTENU	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
A. Procéder au suivi sanitaire des bétails	<ul style="list-style-type: none"> • Etablissement d'un calendrier de soin à partir de l'accueil des troupeaux • Remplissage des données utiles pour le cahier de suivi • Prise de décision suivant les résultats de suivi 	
B. Effectuer le suivi de performance des bétails	<ul style="list-style-type: none"> • Pesage périodique des bétails • Remplissage des données utiles pour le cahier de suivi • Prise de décision suivant les résultats de suivi (alimentation) 	Formation théorique

MODULE P8 : Déterminer les normes et techniques d'abattage selon les besoins du marché

Code : POC8	Durée : 45 heures
<p>COMPORTEMENT ATTENDU</p> <p>Pour démontrer la compétence, l'apprenant doit <i>être capable de respecter les normes techniques requises pour l'abattage, et de planifier l'abattage suivant les besoins des clients sur le marché.</i></p> <p>CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Individuellement et en groupe - A partir : <ul style="list-style-type: none"> o Fiche technique, o Guide d'élevage. - A l'aide : <ul style="list-style-type: none"> o Matériels et équipements indispensables pour l'abattage (matériels d'inspection des viandes...), o Cahier de suivi. <p>CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect des normes techniques de construction de l'abattoir, - Respect des normes techniques sanitaires de l'abattage, - Respect du calendrier d'abattage suivant les commandes des clients. 	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL	
PRECISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Construire un abattoir selon les normes techniques appropriées	<ul style="list-style-type: none"> • Construction convenable de l'abattoir suivant le dessin technique, • Utilisation appropriée des outils et matériaux pour la construction et l'entretien de l'abattoir, • Abattoir bien entretenu (état physique),
B. Respecter les techniques d'abattage selon les normes	<ul style="list-style-type: none"> • Respects des techniques proprement dites, • Abattoir bien entretenu (propreté) • Choix judicieux des équipements adaptés aux diverses opérations.
C. Déterminer les techniques d'inspection de viandes	<ul style="list-style-type: none"> • Identification adéquate des différentes causes de l'insalubrité des viandes et des abats, • Identification correcte des viandes salubres et insalubres.

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	PROPOSITION DE CONTENU	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
A. Construire un abattoir selon les normes techniques appropriées	<ul style="list-style-type: none"> • Dessin technique du plan de construction • Choix de l'outillage et des matériaux de construction • Construction et entretien de l'abattoir 	<p>Approches théoriques suivies de travaux pratiques ou d'observations</p> <p>Les exemples choisis en théorie doivent s'inspirer d'exemples ou de cas ou de situations réelles</p>
B. Respecter les Techniques d'abattage selon les normes	<ul style="list-style-type: none"> • Norme et bien être de l'animal • Les techniques proprement dites • Hygiène de l'abattoir 	
C. Déterminer les techniques d'inspection de viandes	<ul style="list-style-type: none"> • Les objectifs des diagnostics • Les causes de l'insalubrité de la viande et des abats, • Séparation de la viande salubre pour la consommation humaine • Salubrité des viandes. 	

MODULE P9 : Technique de transformation et de conservation des produits

Code : POC6	Durée : 60 heures
<p>COMPORTEMENT ATTENDU</p> <p>Pour démontrer la compétence, l'apprenant doit <i>être capable de transformer et conserver les aliments de bonne qualité et sains suivant les normes indispensables à partir de la viande et du lait de chèvre et de mouton.</i></p> <p>CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Individuellement - A partir : <ul style="list-style-type: none"> o Fiche technique, o Guide de construction. - A l'aide : <ul style="list-style-type: none"> o Marmite, Batteuse électrique, Moule, Seau, Thermomètre o Pèse lait (lacté densimètre), Fatapera, Bol, Balance électronique, Papier aluminium, Réfrigérateur, Congélateur, Panneau solaire, Fumoir <p>CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect des normes techniques de transformation, - Respect des normes de qualité des produits finis, - Respect des conditions d'hygiène. 	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL	
PRECISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Déterminer les éléments de base de la transformation alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Distinction exacte des produits issus de la transformation animale (viande, du lait de chèvres et de moutons) • Respect des normes réglementaires de la transformation
B. Déterminer les processus de transformation de produits	<ul style="list-style-type: none"> • Respect et suivi des étapes de transformation, • Application réussie des étapes de transformation pour chaque produit,
C. Construire et équiper l'unité de transformation	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation correcte des matériels et équipements, choix adéquate des outils • Manipulation appropriée des matériels, • Construction convenable de l'unité de transformation avec l'emplacement approprié des outils et matériels à l'intérieur.
D. Déterminer les différents paramètres du contrôle qualité	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation adéquate de chaque outil indispensable, • Bonne qualité des produits finis après dégustation, • Respect de l'Hygiène.

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	PROPOSITION DE CONTENU	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
A. Déterminer les éléments de base de la transformation alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Les objectifs proprement dits • Les attentes des clients • Les produits issus de la transformation de la viande, du lait de chèvres et de moutons. • Les normes de la transformation alimentaire 	Approches théoriques suivies de travaux pratiques ou d'observations Les exemples choisis en théorie doivent s'inspirer d'exemples ou de cas ou de situations réelles
B. Déterminer les processus de transformation de produits	<ul style="list-style-type: none"> • Les étapes de transformation pour chaque produit, • Les compositions alimentaires 	
C. Construire et équiper l'unité de transformation	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de construction du hangar, • Construction des autres matériels (fumoir, séchoir...) 	
D. Détermination des différents paramètres du contrôle qualité	<ul style="list-style-type: none"> • Mode d'utilisation de chaque outil indispensable, • Les contrôles qualité durant le processus de transformation • Les contrôles de qualité des produits finis. • Hygiène 	

MODULE P10 : Gestion et commercialisation des produits

Code : POC10	Durée : 45 heures
<p>COMPORTEMENT ATTENDU</p> <p>Pour démontrer la compétence, l'apprenant doit <i>être capable d'appliquer les différents techniques et modes de gestion appropriés à son unité afin de maximiser ses profits.</i></p> <p>CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES</p> <ul style="list-style-type: none"> - En groupe - A partir : <ul style="list-style-type: none"> o Journal de caisse, o Fiche clients, o Facture, o Bon de livraison. - A l'aide : <ul style="list-style-type: none"> o Machine à calculer, o Balance électronique, balance mécanique. o Cahier de suivi, o Stylo. <p>CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comptabilité simplifiée à jour, - Travail réalisé dans les délais raisonnables, - Présentation soignée du produit. 	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL	
PRECISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Gérer une entreprise familiale	<ul style="list-style-type: none"> • Comptabilité simplifiée à jour (entrée et sortie)
B. Analyser la rentabilité de l'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> • Bénéfice bien calculé et maximisé.
C. Procéder à l'étude de marché	<ul style="list-style-type: none"> • Identification adéquate des besoins du client • Respect de calendrier d'abattage.
D. Commercialiser les produits	<ul style="list-style-type: none"> • Pièces de dépenses et de recette à jour, • Journal de caisse à jour, • Fiches clients, facturation, livraison bien préparé, • Fiche de stock à jour

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	PROPOSITION DE CONTENU	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
A. Gérer une entreprise familiale	<ul style="list-style-type: none"> • Création juridique d'une entreprise familiale • Gestion de la production (rappel de l'exploitation) • Gestion de stock (rappel du suivi technique) • Gestion des ressources humaines (notion) • Gestion de la commercialisation, • Comptabilité simplifiée • Gestion du troupeau 	<p>Approches théoriques suivies de travaux pratiques ou d'observations</p> <p>Les exemples choisis en théorie doivent s'inspirer d'exemples ou de cas ou de situations réelles</p>
B. Analyser la rentabilité de l'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> • Mode de calcul du coût de la production, compte d'exploitation • Mode de calcul des dépenses, • Estimation du prix de vente • Calcul du chiffre d'affaire • Bénéfice brut • Etude de cas sur le compte D'exploitation (élevage, transformation) 	
D. Procéder à l'étude de marché	<ul style="list-style-type: none"> • Besoins des clients • Localisation des zones les plus intéressées, • Les concurrents • Prix aux consommateurs, • Interprétation des résultats d'analyse de marché • Etablissement d'un calendrier d'abattage 	
C. Commercialiser les produits	<ul style="list-style-type: none"> • Mode de présentation des produits (marketing), • Etablissement des outils de gestion de la commercialisation : journal de caisse, fiches clients, facturation, livraison, fiche de stock 	

MODULE P11 : Mettre en œuvre les notions de biologie en situation professionnelle

Code : POC8	Durée : 30 heures
<p>COMPORTEMENT ATTENDU</p> <p>Pour démontrer la compétence, l'apprenant doit <i>être capable de définir l'utilisation des différents termes techniques essentiels sur la biologie animale et végétale dans le monde professionnel.</i></p> <p>CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Individuellement - A partir : <ul style="list-style-type: none"> o Fiche technique, - A l'aide : <ul style="list-style-type: none"> o Cahier, stylo, o Support de cours. <p>CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation convenable des différents termes techniques issus de la biologie animale et végétale. 	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL	
PRECISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
A. Etudier la biologie animale	<ul style="list-style-type: none"> • Choix adéquat et bien défini des termes techniques sur la biologie animale.
B. Etudier la biologie végétale	<ul style="list-style-type: none"> • Choix adéquat et bien défini des termes techniques sur la biologie végétale.

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	PROPOSITION DE CONTENU	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
A. Etudier la biologie animale	<ul style="list-style-type: none"> • Classification caractéristique (famille, genre, espèce...) • Animaux domestiques, animaux sauvages, • Mode de vie selon la classification caractéristique, • Application des termes techniques dans le milieu professionnel. • Anatomie et physiologie 	<p>Approches théoriques suivies de travaux pratiques ou d'observations</p> <p>Les exemples choisis en théorie doivent s'inspirer d'exemples ou de cas ou de situations réelles</p>
B. Etudier la biologie végétale	<ul style="list-style-type: none"> • Classification caractéristique (famille, genre, espèce...), • Etude de cas : Plantes sauvages (arbre, herbe) • Etude de cas : Végétaux issus des différents types de culture (vivrières, industrielles) • Application des termes techniques dans le milieu professionnel 	

MODULE G1 : COMMUNICATION

Code :	Durée : 45 heures
<p>COMPORTEMENT ATTENDU</p> <p>Pour démontrer sa compétence, le stagiaire doit communiquer oralement et par écrit de façon simple, en français en utilisant les formes d'expression d'usage courant liées à la profession selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.</p> <p>CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Individuellement - A partir : <ul style="list-style-type: none"> ▪ D'une situation de communication orale ou écrite - A l'aide : <ul style="list-style-type: none"> • de dictionnaires français ou de dictionnaires de traduction malagasy-français, de grammaire, etc. <p>CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation correcte du vocabulaire approprié à la situation - Communication adéquate avec les divers intervenants : employeurs, pairs, clients et autres - Absence de fautes d'orthographe et de grammaire 	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL	
PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
B. Communiquer oralement.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation correcte du message • Réponse adéquate • Clarté de la communication
B. Communiquer par écrit.	<ul style="list-style-type: none"> • Structure correcte du texte • Construction de phrases courtes et précises • Expression juste de ses opinions et de ses idées
C. Rédiger des documents de vente tels que soumission, bon de commande, devis et facture.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de phrases courtes et précises • Choix approprié des termes spécifiques à la menuiserie • Organisation méthodique des informations • Écriture claire et précise
D. Tenir une correspondance d'affaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect du contenu du message • Utilisation du vocabulaire spécialisé en élevage d'ovins et de caprins • Rédaction de phrases courtes et précises • Utilisation appropriée des formules de politesses

<p>E. Traiter l'information en français provenant de sources variées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Méthode de recherche appropriée • Organisation adéquate de l'information jugée pertinente • Démonstration de son sens critique dans la recherche d'informations • Interprétation juste de l'information • Résumé cohérent de l'information recueillie • Consultation appropriée de documents de référence ou de sites Internet
<p>F. Utiliser les technologies pour transmettre et recevoir un message.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation adéquate des technologies pour transmettre et recevoir un message • Adaptation du message appropriée au support technologique • Utilisation efficace des outils de correction informatiques

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	PROPOSITION DE CONTENU
C. Communiquer oralement.	<ul style="list-style-type: none"> - Termes usuels du métier - Usage des termes dans la structure d'une phrase - Mots, verbes et adjectifs utilisés fréquemment - Temps des verbes - Conventions linguistiques de base - Composition d'une phrase - Formules de politesse - Phrases courantes - Idée principale d'une communication - Idées secondaires d'une communication - Phrases affirmatives, négatives et interrogatives
B. Communiquer par écrit.	<ul style="list-style-type: none"> - Conventions orthographiques - Mots au singulier et au pluriel - Conjugaison des verbes au présent, passé composé et futur simple - Accords : féminin, pluriel, - Accord des participes passés - Article, sujet, adjectif, verbe, complément d'objet direct et indirect, etc. - Introduction, corps du texte, conclusion - Texte adapté au contexte
C. Rédiger des documents de vente tels que soumission, bon de commande, devis et facture.	<ul style="list-style-type: none"> - Buts et caractéristiques de chacun des documents - Composition, rédaction et mise en page d'une soumission, d'un bon de commande, d'un devis, d'une facture - Documents reliés à la transaction : chèques, traite bancaire et autres - Structures de phrase claires et précises - Conventions de rédaction - Organisation de l'information
D. Tenir une correspondance d'affaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Distinguer les composantes du contenu du message (idée principale, idées secondaires) - Acquérir un vocabulaire adapté à une correspondance d'affaires (terminologie d'usage pour les formules de politesse) - Organiser le contenu du message (mise en page, introduction, corps du texte, conclusion, texte adapté au contexte)
E. Traiter l'information en français provenant de sources variées.	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche en bibliothèque - Recherche sur Internet - Moteurs de recherche sur Internet - Mots clés

	<ul style="list-style-type: none"> - Cueillette de l'information : documents originaux, impressions, photocopies, sites Internet - Types de classement selon le support - Critères de sélection - Lecture annotée d'un article - Rédaction d'un résumé
<p>F. Utiliser les technologies pour transmettre et recevoir un message.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Serveurs qui offrent le service de courriel - Enregistrement à un serveur - Constitution d'une liste d'adresses - Rédaction du message adapté au support - Outils de correction disponibles sur les logiciels et les services de courriel - Formules de politesse d'usage - Jonction d'un document attaché - Ouverture en toute sécurité des messages reçus - Ouverture des documents attachés - Réponse au message reçu

MODULE G2 : HSE

Code :	Durée : 30 heures
<p>COMPORTEMENT ATTENDU</p> <p>Pour démontrer sa compétence, le stagiaire doit appliquer des notions de santé et de sécurité selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.</p> <p>CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Individuellement - A partir : <ul style="list-style-type: none"> ▪ De mise en situation ▪ D'observations ▪ D'accident simulé - A l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des équipements de protection ▪ Des fiches signalétiques ▪ Des fiches techniques de constructeurs de machines ▪ D'une documentation pertinente (code de travail, lois, règlements ...) <p>CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect des lois et règlements de santé et sécurité au travail - Respect des lois et règlements sur la protection de l'environnement - Respect des règles d'ergonomie - Association entre les causes et les effets des accidents de travail 	
OBJECTIF OPÉRATIONNEL	
PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
D. Agir selon ses droits et ses responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste de la réglementation du travail en matière de santé et sécurité • Détermination juste des enjeux humains et financiers de la santé et sécurité • Détermination exacte des droits et obligations des divers intervenants en matière de santé et de sécurité au travail
B. Établir les causes des accidents les plus fréquents au milieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Association précise entre les activités sur le poste de travail et les accidents les plus fréquents • Interprétation correcte des fiches signalétiques de sécurité • Utilisation correcte des équipements de protection individuelle • Respect des postures de travail et manutention • Estimation juste du niveau de risque
C. Déterminer les facteurs de risque	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des recommandations du fabricant

liés à l'utilisation de l'outillage et des machines-outils.	<ul style="list-style-type: none"> • Observations pertinentes • Estimation juste du niveau de risque
D. Déterminer les actions pratiques pour le respect de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste de la réglementation relative au respect de l'environnement • Détermination juste des effets retombés du non-respect de l'environnement • Énoncé juste des précautions à prendre • Prise en compte des différents facteurs • Estimation juste de la situation • Choix correct de correctifs
E. Planifier le rangement sécuritaire des matières premières et des produits.	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération du niveau de dangerosité des matières premières et des produits • Préservation de l'intégrité des propriétés et des caractéristiques des matières premières et des produits • Regroupement judicieux des matières premières et des produits • Aménagement fonctionnel de l'espace de rangement
F. Intervenir en cas d'accident.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation juste de la situation • Intervention appropriée et rapide • Respect strict des limites d'intervention • Communication adéquate en situation de stress

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	PROPOSITION DE CONTENU	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
E. Agir selon ses droits et ses responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> - Les enjeux des accidents de travail et des maladies professionnelles (enjeux humains, sociaux, économique et juridiques liés à la santé et sécurité au travail) - Les règlements sur la santé et sécurité en milieu de travail - Les lois régissant la sécurité en milieu de travail - Le code de travail 	Présenter des situations à l'apprenant et le faire réfléchir sur les risques d'accident possibles ainsi que les préventions à mettre en œuvre pour éviter l'accident.
B. Établir les causes des accidents les plus fréquents au milieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Les risques d'accident et de maladie professionnelle en milieu de travail - Les préventions des accidents et des maladies professionnelles - Les fiches signalétiques de sécurité - Les EPI 	
C. Déterminer les facteurs de risque liés à l'utilisation de l'outillage et des machines-outils.	<ul style="list-style-type: none"> - Les risques spécifiques liés à l'utilisation d'outillages et de machines-outils - Les fiches de recommandation des fabricants 	
D. Déterminer les actions pratiques pour le respect de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Les lois sur la protection de l'environnement - Les types de déchets nuisibles à l'environnement - Gestion des déchets 	
E. Planifier le rangement sécuritaire des matières premières et des produits.	<ul style="list-style-type: none"> - Technique de rangement sécuritaire des produits dangereux 	
F. Intervenir en cas d'accident.	<ul style="list-style-type: none"> - Secourisme - Les premiers soins - Intervention en cas d'incendie 	

GLOSSAIRE

PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Un programme est un ensemble cohérent de compétences à acquérir, formulé en termes d'objectifs et découpé en modules. Il décrit les apprentissages attendus du stagiaire en fonction d'une performance déterminée. Ses objectifs et son contenu sont obligatoires.

BUTS DE LA FORMATION

Les buts du programme sont des énoncés des intentions éducatives retenues pour le programme. Il s'agit d'une adaptation des buts généraux de la formation professionnelle pour un programme de formation donné.

COMPÉTENCE

Une compétence est un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités et qui se fonde sur un ensemble intégré de connaissances, d'habiletés, d'attitudes et de comportements. Les compétences sont de deux types :

- Les **compétences particulières** portent sur des tâches types du métier ou de la fonction de travail et qui rendent la personne apte à assurer avec efficacité la production d'un bien ou d'un service.
- Les **compétences transversales** portent sur une activité de travail ou de vie professionnelle qui déborde du champ spécifique des tâches du métier lui-même ; ces compétences peuvent être transférables à plusieurs activités de travail.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux servent à catégoriser les compétences à faire acquérir par le stagiaire. Ils servent à orienter et à regrouper les objectifs opérationnels.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

L'objectif opérationnel est défini en fonction d'un comportement relativement fermé et décrit les actions et les résultats attendus du stagiaire. Il comprend cinq composantes :

- Le comportement attendu présente la compétence.
- Les conditions d'évaluation renseignent sur les conditions qui prévalent au moment de l'évaluation de sanction : contexte, matériel, etc.
- Les précisions sur le comportement attendu décrivent des éléments essentiels à la compréhension de la compétence.
- Les critères particuliers de performance définissent des exigences à respecter et accompagnent chacune des précisions sur le comportement. Ils permettent de porter un jugement rigoureux sur l'atteinte de la compétence.

- Les critères généraux de performance définissent des exigences liées à l'accomplissement d'une tâche ou d'une activité et donnent des indications sur le niveau de performance recherché ou sur la qualité globale d'un produit ou d'un service. Ils sont rattachés à l'ensemble ou à plusieurs précisions sur le comportement attendu.

MODULE DE FORMATION

Subdivision autonome d'un programme de formation professionnelle formant en soi un tout cohérent et signifiant.

UNITÉ

Étalon servant à exprimer la valeur de chacun des modules d'un programme de formation en attribuant à ces composantes un certain nombre de points pouvant s'accumuler pour l'obtention d'un diplôme ; l'unité correspond à 15 heures de formation.